na leur vénéry matour, E. l'aléé Dehami ME IN SIGNING VANDER STRAFFE TO SERVICE STRAFFE TO SERVICE SER

M. Dreuilh s'avance aussitôt au-devant de lui wanta que lit M. le curé ;

yante que fit M. le curé :

« Montour,

» Voir venez fatre l'inventaire de l'égliss St. Antoine,

Dommo gardiest de otdés église, je titule à gatelenter du
mon attre generale les ses tentes de mes paradeime dontre oct desse impaitfailles qu'es vous impress. Le les de
aganelles fiet voir, gautreignes et elle s'actorier, sonsque le Souverain-Pondate, partie contractantes et Comcardas abois mainte de contre son autorité, ais été autodes opérations aux raise, comme étant outrains à le constitente de la fiet et aux tentes, comme étant contrains à la constitestion divide de l'église, à ses divise ententiels d'à au
fiche de l'église, à ses divise camentiels d'à sa
fiéch fie circle de que religion a aquis d'autorité
des titles de d'averté de Chriscotti. De glas , il inventaaut callestiques, sons les gésants les plus avvoir, il inventament callestiques, sons les gésants les plus avvoir, il inventament callestiques, sons les gésants les plus avvoir, il inventament callestiques, sons les gésants les plus avvoir, il inventament callestiques, sons les gésants les plus avvoir, il inventatiture les associations culturelles qui sont la brue de cette

steed in deviate de avereit de Chricosini. De pione, il imperito antiche de civera de de Chricosini. De pione, il imperito antiche de civera de competitio que l'Egiliste a caquit à bien de citte de christonia de pione de pione de pione, com antiche de citte de citte de citte de pione de pio

menha en à son entretien. Des fors, sien ne l'autièle cet in veriraire su nom d'une loi qui ne trouve ici aucuns application.

» L'Elast va me répondre que l'Eclisie de Saint-Antelme a été desmèse à la Fabrique de Notre-Dame. El blem, soit ! Que les fabriciens de Notre-Dame. El blem, soit ! Que les fabriciens de Notre-Dame. El blem, soit ! Que les fabriciens de Notre-Dame. El blem, soit ! Que les fabriciens de Notre-Dame. El blem, soit ! Que les fabriciens de Notre-Dame et l'entre l'autière de les seus d'incerémients. Can messieurs soud du trèue les seus d'incerémients de la contract de le cette fabrique et qu'il cet, te teste de le cette fabrique et qu'il cet, te seus le saint d'inventorier les faiers de sa puspille dans le me a nons lui demanderous depuis que me la teant le revier de la tentific de lire attentivement le texte de la loi pour justifier cette assertion. Mais nous avons bean réclame contre l'iniquité; il n'y a pas de pire nouve que cetti in le veut pas entendre.

L'elas et le cetti au le le se l'inventorier et le lexit de la loi pour justifier cette assertion. Mais nous avons bean réclame en leurs légitimes propriétaires : Res clemat Demine. El ce cri aura un douloureux et outrageant debe dans le ceur des fidèles, Pendant que vous allez enjerce, les anges du sentembre en voir en la face, racce que cette confraien et la meure préliminaire du dépouillement. Nons n'avons pas oublié que celui de notre Divis Maître fut suivi du crucifiement.

» Rédebita à l'impuissance, nous avons pour nous le droit qu'in economic de la meure préliminaire du donnet et ur tout ce qu'ils renferènent, aves pour nous le droit qu'il ne connès et qu'il res charde en un la face, n'arce one cette notre anne de outholiques français contre cet inventaire. A défestu de la justice des hommes, nous la ferre qui s'impos es qu'il ries Aussi nous proteseons le toute nour pas de l'interes de l'équie et un connec,

tion de produce an heson ses preces processes and paid en ser véclamations. In Les copérations de l'inventaire

Cette lecture terminée, et la protestation remise à M. le sous-inspecteur, ce dernier demande à M. le curé s'il n'a point d'autre observation à formuler. « l'insiste reprend M. Dehaese, sur ce point que dans cette église tout a été donné par les paroissiens, soit au moyen de dons soit de sous-criptions ». Pendant l'inventaire auquel il est procédé immédiatement, M. le curé et les fidèles récitant le chapelet. La besogne de l'agent des domaines est d'ailleurs terminée en moins d'un quart d'heure. Les murs de l'église sont complètement dégarnis des stautes, chemins de croix et autres objets. M. le curé a déclaré qu'il ne s'est point reconnu le droit d'empècher les donateurs de ces objets de rentrer en possessien de leur bien et il les a laissé emporter. L'ouverture de la porte de la sacrissie a lleu de la même façon, et l'inventaire s'opère rapiséement tandis que dans l'église les fidèles chantent le cantique; Nous voulons Dreu, est repris et trouve cette fois un écho parmi les nembreux curieux retenss au loin dans la rue par les barrages. Aussitôt le départ des troupes é à 700 personnes ont envahi l'église. M. le curé du haut de la chaire, leur a fait comainte nomenairement le contenu de sa protentation, promeettant d'en liere le texte dimanche prochain au comment de réparation a laquelle cut assisté une centaine de réparation à laquelle cut assisté une centaine de réparation au laquelle cut assisté une centaine de réparation au laquelle cut assisté une centaine de réparation au la laquelle cut assisté une centaine de réparation au laquelle cut assisté une centaine de réparation aura lieu dimanche prochain à cinn heures. Ce salut coîncidence fait présumer le contenue de relieure. Cette coûncidence fait présumer le la contenue de Pellevoisin et contenue de Pellevoisin et contenue de le relieure de la contenue de le relieure de la contenue de la

en juillet dernier. Cette coincidence fait présumer qu'une assistance nombreuse assistera à cette céramonie,

# **A CROIX**

A l'église Saint-Pierre

ifique vitrail ablimé. — Pou de résistance Il ost 8 heigen et demie, quand la colonne expé-disionaire parvient sur la place de l'église Saint-Fierre, à Croix, quartier du Créhet. A l'approche fes Insupes, qui barrent toutes les rues avais-nantes, le nossis jette ses appels désespérés. M. pov., commissaire de police de la commune, ya

soither l'arreité préfectoral au presbytère, mais M. l'abbé Declerck, curé, ne s'y trouve pas.
Avant de procéder aux sommations le magistrat fait ouvrir une des grilles du grand portail qui sont fermées par des chaines. On entend, une fois de plus, les trois roulements du tambour qui restent sans réponse. Et pais c'est le crochetage on plutot l'arrachement des portes qui commence. Les aspeurs s'attaquent à celle de gauche, mais il samble que ce soit plutôt pour la forme, car le minicipal effort des assaillants se porte vers la mitte de la sactistie donnant sur la rue Dupire.

Configues coups de plus et en muse font apparaise la la caristie donnant sur la rue Dupire.

Configues coups de plus et en muse font apparaise la la caristie donnant sur la rue Dupire, de la caristie donnant sur la rue de la caristie donnant sur la rue Dupire, de la caristie donnant sur la rue de la caristie donnant sur la rue de la caristie de la caristie donnant sur la rue de la caristie de

the first of the point rails to the point of the point rails to the po

Il faut encore fracturer deux autres portes en passant dans la sacristie pour arriver à l'église de se trouvent M. le cure, son vicaire, M. l'abbe Delacter et une trentaine de personnes, des enfant pour la plupart qui crient; Vive la fiberté ! M. le curé lit la protestation ci-dessous :

PROTESTATION BE M. LE CORE DE SAINT-PIÈRRE

\*\*M. SE COURT DE SAINT-PIERNE

« Monsidur,

» L'adjusce Saint-Pierne est une chapelle de socrary de
la parousse de Croix; voici quatorze ana passés qu'ella

» été comité à mu grande par lige l'Archeveque de Cainbrai; en ce moment où vous vous présentes pour procéder à l'inventaisse pascrit par la les des d'écasème 1906;

je protuste contre- est inventairer 1º parce que la loi qu'elle

prostrit a dé l'émellement condamnée par le Souvensir. Ponérie; 2º ousse que l'inventaire lui-même,
dens les conditions su lé dois être fait, voile contre droit d'origine le contre propre bien à nouse; le terrain d'ectte église et du predeylement du bien d'autrui; or,
ici, tout est notre propre bien à nouse; le terrain d'ecuto église et du predeylement de son de sait proprebien; on ne fait pas inventaire du bien d'autrui; or,
ici, tout est notre propre bien à nouse; le terrain des
cette de procédie et de l'enfoylement de son celle, saiden
de d'autre par life Dires, en souvemir de son onelle, saiden
autre de l'enfoylement de propriété de ces liens
à la Fabrique de Croix; dans la construction de légis et
de prestytere, dans lour saiterettes par pas pas es
un centime de l'Ende, pas un centime de Croix qui y a servere
pas un centime de serve et le restime d'un de ser leis

as centime de l'Etat, par un centime du chartement, pas un centime de la commune de Croix qui y a emorre sagné une place, des rues et la création d'un de ses plus beaux quartiers; dons ici tout est bien à nous catholiques, tout est notre propriété, et c'est parce que l'in-

M. le vicnire njoute: « Je proteste contre la peé-sence de l'armée dans de pareilles occasions, cu n'est pus as place. l'ai bien le drois de protester, car moi sussi l'ai passé par la cacerne! » M. le commissaire répond: « Monsieur, vous n'avez pus la perole! » M. Le pers-Decortignies, membre de la marietat sinta de l'armée de la marietat de la marieta de la marietat de la marietat de la marieta de la marietat de la marieta de la marieta de la marieta de la marietat de la marieta de l

commissioner repones: a monsterr, vous a aver puis a parole l'a paro forr, M. Lepers-Decortignies, membra de la société civile de l'église, fait les réserves de droit au nom des donateurs et proteste contre l'inventaire qui commence.

Nous constatons alors les dégâts commis au vitrail, une magasifique verrière qui représente la Christ remettant à Baira-Pierre la direction de l'Egfisel. C'est une perte très grande pour la paroisse.

roisse. A 9 heures 20, tout est terminé. Les gendarmes, à leur départ, sont salués par les cris de « Vive l'armée! » On crie aussi « Vive la liberté! »

#### A l'église Saint-Martin

A l'église Saint-Martin

Pégisse, un officier et un actio-officire gentdermorte attentes par éve dente de verre.
Trole arventations aven maintenues, ... L'égible out évainte par les dente de verre.
Trole arventations aven maintenues, ... L'égible out évainte par les freups, ... Un viculre qui a une erles nerveuse.

A l'église Saint-Martin, la résistance a été opinitère et désexpérée et mus avons à rélater de
vifs incidents.

A 9 heures 40, les troupes arrivent sur la place
de Croix et barrent les rues, tandis que M. Joiy
se read au presbyèbre pour informer M. Tablé
Raffin, curé de la paroisse, qui répond par ces
mots: « N. Judas, su Dreyvius n'habite icil Vous
vous tromper d'adresse! »

M. le curé se rend sur le porche de l'église.
La foule est nombreuse. Près des inventorieurs
on aperçoit une quinnaime de socialistes militants
qui ont obtenu la faveur de ne pas être rejetés
derrière les barrages, M. l'abbé Raffin donne lecture de la protestation suivante:

PROTESTATION DE M. L'ABBÉ RAFFIM

PROTESTATION DE M. L'ABBE RAFFIN

PROTESTATION DE M. L'ABBE RAFFIM

c. Vous pouves fains unage de la force, votre facile
victoire ne vous domners pas le devit de premère ou
d'inscrire pour le prundère ca qui n'est pas à vous3. Cette églisse, tout ce qu'elle contient, then ce qu'elle
possède, appartient à Diese et à nous. Les étailes besiliant
au ciel tout comme si Vivinni, chevalor de l'édogneir
céleute, no les avant pas déclaries étenties. Noi lucus
nont à nous malgré veu leis, vos étéctule et vas juventaires. Ni vos messeons, ni vos violencies, ni vos premessas ne nous amplicherent de ételner notre droit et
votre injuntier. »

cerease ne nous amplicherent de déclarer notre droit et votre injustice. 2

Cette lecture terminée, les sommations sont faites au tambour et n'obtiennent aucune réponse. On emploie alors la même tentique qu'à l'égisse Saint-Pierre: pendant que deux sapeurs téchent d'entamer le grand portail, d'autres vont attaiquer la porte de la sacristie, du côté du consoiur Saint-Martin; elle cède après quelques coups de pic. Mais la besogne ne fait que commencer. Après avoir fracturé une seconde porte on arrive à l'entrée du cheeur, qui est obstruée d'un amoncellemend de chaises et de la ligne, essaient d'en rerepousser la masse à l'aide de madriers; c'est peine perdue, les assiégés tenant bon.

On décide alors d'enlever les chaises une à une. C'est le moyen, croit-on, mais on avait compté sana la résistance des défenseurs de l'église qui, de l'intérieur, remplacent les chaises au fur et à mesure qu'elles disparaissent. Elles tourbillonment dans l'air et viennent s'abattre sur les assiégeants.

En earde se hisse sur des chaises et têche de

aucun ordre et je n'approuve pas ce qui se fait maintenant! > Peu à peu, grâce aux menaces prodiguées par les gendarmes, les chaises pleuvent moins drues. Après qu'une cinquantaine ont été enlevées, la gendarmerie escalade la barricade et tient en respect les assaillants. L'entrée obstudée est dégagée avec une certaine nervosité de la part de quelques soldats que jettent les chaises péle-mêle au milieu du chœur avec violence, risquant de blesser les personnes qui ne se sont pas éloignées assez vite.

assez vite.

Des chaises tombent sur les lustres dont les globes et les verres volent en éclats. Le capitaine de gendarmerie Lebas et le maréchal-des-logis Verwarde, de Lille, sont blessés aux mains et au nez par des débris; l'officier saigne abondamment.

Ce que voyant, le commandant Guiffret s'écrie, s'adressant aux fidèles: « Je suis ici chef de la force publique. Il y a des blessés. Si dans une minute l'église n'est pas évacuée, je fais entrer la troupe dans l'église. »

Les catholiques protestent et refusent de sortir. Les soldats d'infanterie sont alors appelés et foat évacuer l'église. Le commandant leur ordonne cet ordre : « Pas de violeaces surtout. Prenez-les par le bras gentiment ». Les deux vicaires, qui se cramponnent à l'autel, sont emmenés par force. L'un d'eux, M. l'abbé Debout, s'écrie: « Je ne partirai pas, je garderai mon Dieu jusqu'au bout ? En arrivant dans la sacristie, il est puis d'une très violeate crise de merfs. It se roule sur le plancher et les soldats infirmiers, appelés aussitôt, tâcheat en vain de le ranimer. Il prenonce ces môts entrecounés : « Pardon... Seigneur... pardonnez-leur: Au tabernacle ! »

Le pauvre abbé, qui n'a pu résister à tane d'émotions, est transporté chez M. Capelle, c'erescristain, où M. Toussaint, pharmacien, parvient à lui faire reprendre ses sens.

Trois personnes qui avaient été arrêtées par la

A WASOUEHAL Arrestation d'un vicaire

Wive elemention entre is maire scalalists of les pretres du il pareisse. — L'un deux est frappé au visage

B chair re heures moins to lorsque la colonne arriva sur la place de Wasquenal, où le marché buttate sen plein. Les barrages enthis, les somarriva sur la place de Wasquehal, où le marche biertat son plein. Les barrates enthells, les, sonnations furent faites inutilement. Elles furent suivies, comme toujours du exochetage des permes de la première. Les curieux étaient nombusux aux fenètres, il y en avait jusque sur la cheminée en contruction du « Central Electric».

C'est à é montens que se sont pusdute les plus violents incidents.

M. le chamanissaire de polite voulant éviter le remouvellement de la scène de résistance qui s'était produite, une heure plus tôt à Croix, ordonne à un sapeur de briser un vitrail et fait monter le garde Viseur sur une échelle pour qu'il examine ce qui se passe à l'intérieux.

L'agent municipal apecevant des fidèles un peterne des chaises pour reformer la barricate des chaises pour reformer la barricate des chaises après, les gendarines peuvent ils pénétrer dans la place. L'entrée est dégagée.

Le maire socialiste de Wasquehal, M. Lejeuné Mulliez , se fait remarquer par son able à entere

cette façen, la résistance ne peut être longua-Aussaquelques minutes après, les gendarines peuventils pénétrer dans la place. L'entrée est dégagée.

Le maire socialiste de Wasquehal, M. LejeuneMulliez ,se fait remarques par son zèle à enlever
les chuises sommanc harricade, Ausqueba de lui se
tiene M. Joly, commance her pieu deux sont couverts, ce qui est, on en conviendon, un manquement aux convenaments les pieu édimentaires.

Aux permiers range de la cimquantaine de fideles réunis dans l'églines se trouveux MM. les abbés
Delcamibre, cuaé de la parsisses; Fort et Camerlynck, vicaires. En voyante les deux magistants couvers, M. Camerlynck s'étance ves M. Jofy et, avec
naimation, s'écrie : Découvera-vous, Monaieur! s

— a Je fais de que je veux, réponde le commissaire;
je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous ! r

La-deause, l'escédinatique d'étance sur le commissaire et le décoiffe d'un geote brusque de la main.

Le veuire est emporigné et contréast sur un des
cétes de l'église, où il est gardé à vue.

Prosques neuel à torre, a Arréten-le l's ordonne

M. Johy aux genchermes.

Le veuire est emporigné et contréast sur un des
cétes de l'église, où il est gardé à vue.

Prosque neuelle l'appendent et en prêtre.

Ce derwier est emport de la nacriatie, les sapeurs
revuleret devant l'odeur du soufre qui brêlle à l'inférieur. L'uns d'eux, néasmolus, s'élance à travers

la pièce et va briese plandeurs vitraux pour établir un courant d'air. Quelques instants après, il
d'élance oncore dans lequel brêlle du soufre, ce
qui donne une fumie sufficante.

Le file du maire, M. Albert Lojeune, employé de
waisée, passant devant Mr. Prébé Camerlynek,
affecte d'essence son chapeau sur la tête. Le vicaire, indigné, s'élance sur luis, Le gendarme, qui

le garde, a beaucoup' de prins à le retenir.

L'inventaire se poursuit assez rapidement pendant ce temps, il est marque har de privent avec

un petit chaudron dans lequel brêle du soufre, ce
qui donne une fumie sufficante.

Dès que l'inventaire est acheve, les trou

Le pretre traverse enure les genuarines un gran-de partie de la commune. Les habitants ne le voyant pas enchaîné semblent fort étourés et ne semblent pas comprendre qu'il ait été mis en état d'arrestation.

La colonne se rend, en suivant la route de Lille.

À Flers, hameau du Sart, où doit se faire le dernie;

### A l'église du Sart

M. l'abbé Poissonnier, curé, est averti au presbytère. Il se refuse d'ouvrir la porte de l'église.
Celle de la sacristie est démolie en quelques minutes tandis que celle du grand portail est fort
abbinée elle aussi.
Une vingtaine de personnes sont répaics dans
le sanctuaire. En leur présence, M. le curé lit
une protestation, pois l'inventaire s'effectue sans
incident.
A midi et demi sont font accounté.

incident.

A midi et demi, tout était terminé. Les chasseurs ont alors repris la route de Lille. Quant aux fantassins, ils ont fait la grand halte sur la place. de l'Eglise, après quoi ils ont regagné leur gar

nison.

Sur sa demande, M. l'abbé Camerlynck a été conduit par deux gendarmes à Lille dans une voiture de louage demandée à Roubaix et écroué à la maison d'arrêt.

maison d'arrêt.

M. Jérémie Camerlynck, est né à Saint-Jans-Cap
pel en 1877, il est vicaire à Wasquehal depuis cine

## A MOUVAUX

A l'église Saint-Germain

A l'église Saint-Germain

Foule nombreuse sur la place. — On enfence la porte de la sacristle. — Une barriorde de chalsea. — Mountain défonre à l'entrée du checur. — Bagarre entre fédèles et gendarmes. — Une arrestation.

Indignation de la foule à la sortie.

Les fonctionnaires et les troupes qui avaient été chargés d'opérer ou d'assurer les opérations de l'inventaire à l'église Saint-Antoine à Roubaix, de vaient remplir le même rôle aux deux paroisses de Mouvaux. Seul M. Laché, commissaire, a été remplacé par M. Prudhemme, son collègue de Roubaix. Mais autant la première opération s'était déroulée dans un calme complet, autant les deux autres furent-elles fertiles en incidents violents.

baix. Mais autant la première opération s'était déroulée dans un calme complet, autant les deux autros furent-elles fertiles en incidents violents. Quittant le quartier du Freency à 7 heures 30, les troupes out gagné immédiatoment la rue de Mouvaux, se dirigeant vers l'église Baint-Germain. Au moment où la tête du cortège parvient à l'aggle-métation, vers huit heures moins le quart, l'on entond résonner les appels du toesin qui rassemblent les fidèles.

Tandis que les gendarmes et les cavaliers gagnes l'église par l'itinéraire le plus leng, formé de la rue de Lille et de la rue Jeanne-d'Are, les troupes à pied y arrivent per la rue Kléber.

La place qui entoure le sanctuaire a été envahie par plusieurs centaines de personnes. Elles sont bientêt refoulées dans les fues adjacentes, et de forts barrages sont établis du ceté des rues Jeanne-d'Are, Kléber, du Fatreunge et du Ofmetière.

Sans tarder, M. Frudhemme procède invéllement aux sommetions. A son tour, accompagné de M. Dreuilh, il pesses l'impection de l'église met derrière le sanctuaire, du côté de la mouvelle place, que l'attaque sera donnée à la porte de la sacristie. Le cinq appeurs du 3e génée as mottens aussitéé à la becogne. L'hortège de l'église marque 3 faurer 66.

Les appeurs de la bassegne, — Une patite serie qui résiste. — Le appliains ne veut pas qu'es heire les veuts pas qu'es heire les maisses.

La serrure vient d'étre fracture et par l'entrebaillement des deux panneaux l'on s'aperçoit que la
porte est berricade par un test de chaises. Les sapeurs essaient de pratiquer une brêche à coups de
alter de la language de la companie de la coups de
dimensions assest restreintes, ils prennent le parti
de détruire l'enfadrement de l'un des panneaux,
altre da l'un get complitement, et de l'aire giéser hors de son ligement,
Ceute opératifs qui avait apparu tout d'abord
faits, devient malaisse une l'encadrement adhèresolidement aun funt. Les sapeurs emploient tour
à tour les marteaux, la hache, la longue pincemonseigneur. Pendant 25 minutes le panneau résiste et tennet usain. Dument evut es temps les indéles n'ont cesse de chanter : a lous veulous
Dieu » et le « Parce Deminite ».

Une à une less chaises sont alers enlevées par
les saborts et pretes visibanneaux du haus de pesron sur le sol où la plupart se brisent. Le capitaine Fourmentrau intervient une seconde fois. Il
fait placer près de la sacristie une esconde de
solidats et leux andeme de se passer les chaises
afin de ne prinst les livieurs.

Hantification leurante

affir de ne principles brisers

Une secondo bribates de cinhen est extendée.

Manifectation brisyante et bagarre dens le chœur. Un jeune homme arrêté

Après dix minutes l'on annonce que le passage est assez large pour permettre à quéques gendarmes de pénéérer à l'intérieur.

A peint entrés, ils décharent que l'on ressent une forte oftent d'ammoniaque. Un fiacon g du étre renversé, mais cette odeur se dissipe d'arileurs asservite.

fortes orders d'ammonisque. Un fiaron 2 de stre renversé, mais cette odeur se dissipe d'antleurs au servire.

Ils esculadent le fas de chaises et se trouvent dans un étroit corridor qui donne arcès au chleur de l'égimo par la net latérale de gauche, du cété de l'ante de la Sainte-Vierge.

Mais à cett endvoit, lle égrouvent une seconde résistance. Les porte du chesses et été élevée. Elle n'offre point de longue résistance et les gandarmes en éte desquels se trevue le marcéhal des logis Bourdrel, après quelques fortes pouscèes, parviennent à écarter suifinearment l'obstacle pour passer. Mais, taméis que les gendannes asparaissaiert, tan bon nembre de fidées avaient continud à amonocler les chaises sur le tas. L'une d'elle attégnét, parais-il, au bras ou la la jambe, le gendarme l'hérr, de Tourseing, qué, extrait. Pus des premiers, est als misciète en mières du chesur appréhender un jeune homme, M. Henri Destombes, 23 ans, employé, l'accesant d'avoir lancé la chaire.

Cette arrestation proveque l'indignation des fidèles, au nombre d'une centaine envison, qui protestent violemment par des cris et des denégations. Nous les entendons au moment ob nous nous engageons mous-mêmes dans l'étroit corridor, à la suite des inventorieurs. Quand nous arrivons dans l'égiées, les gendarmes entraînent brutalement leur prisonnier qui s'est haissé tomber sur le soi. L'on entend les fidèles s'errier a Vous êtres des lâches, c'est lonteux de frapper ainsi us homme qui n'a rier fait. Vous t'avez bourré de coups! C'est honteux!

Une autre arrestation, celle d'une femme, par le maréchai des logis chef, n'est point maintenue.

M. le commissaire tente vainement de faire éva-

M. le commissaire tente vainement de faire éva-cuer l'áglise. .... Protestation de M. l'abbé Pa-quin, euré

M. le commissaire tente valuement de faire évacus l'áglise. — Protestation de M. l'abbé Paquin, ouré
Les nouveaux gendarmes arrivés ont toutes les poises du mende à reponses les catholiques. Devant la tournure que prend l'ineidert, M. Prushemme denne ordre aux asspeurs d'aller dégager le grand portail, berriesdé également de chaises, dens l'intention de faire évacuer l'église. Une dissince gendarmes se portent également de ce côté, et quand les portes se sont ouvertes, une dizaine de carboliques sont exputsés. Pendant quelques minutes, c'est une véritable chasse à l'homme qui se poursuit dans l'église.

Pourtant la plupart des fidèles se réfugient deas le chœur. M. l'abbé Paquin, curé, entouré de MM. Dufour et Marquant, vicaires, et de M. Lepers, président du Conseil de fabrique, ancien adjoint au maire, s'avance alors vers M. le cemmissaire, et l'ageat des Domaines. Je proteste, dit-il, contre l'inventaire, mesure odieuse parce que c'est la main-mise sur notre église par la force armée, mesure ridicule car l'inventaire que vous allez faire ne peut être sérieusement accompil en si peu de temps. Mais je proteste surtout cêntre l'arrestation qui vient d'être opérée. J'avais recommandé expressément à mes paroissiens de ne commettre aucune violence. I'ai été témoin de l'arrestation qui vient d'être opérée. I'avais recomme les autres des chaises sur le tas, mais il n'a eu aucune intention d'atteindre le gendarme qui a été souché accidentellement. »

M. l'abbé Dufour défie alors le gendarme Puis M. Prudhomme demande à M. le curé de faire évacure le chœur d'l'église. Et M. Paquin de répondre : « Rendez la liberté à ce jeune homme, et nous sortirons aussitôt ». — « C'est la geadarmerie qui a opéré l'arrestation », ajoute M. le commissaire.

Les cathollques massée dans le choœur reducent

Les catholiques massés dans le chœur refusent

Les catholiques massée dans le énœur refueent de seriir. — L'inventaire

A ces mots tous les fidèles, dont un bon nombre d'hommes, se réfugient dans le cheur, M. l'abbé Dufour en tête, et se déclarent résolus à résister à la force. Le magistrat prévoit que de nouveaux et plus graves incréents vont se produire. Il considère que la présence des fidèles n'est point de nature à empêcher l'inventaire et prend le sage parti de les laisser tranquilles. Il prend toute-fois la précaution d'établir une barrage de soldats à côtés du banc de communion, prêts à intervenir au moindre incident.

Les catholiques, les bras en croix, chantent alors le c'Parce Dommines, puis les cantiques: « Catholiques et Français en avant », Nous voulons Dieu », etc., et récrient le chapelet. Pendant ce temps, l'agent des Domaines procède au double inventaire de l'église et de la sacristie, lequel se termine à 9 heures ro. Les portes de cette pièce et d'autres ont du être également fracturées.

Indignation de la feule à la sacritire de la troupe, a grossi encorre A parsect du la recept.

La foule déjà nombreuse à l'arrivée de la troupe, a grossi encore. A l'aspect du prisonnier qu'on emnème entre six gendarmes, des cris indignés se font entendre de toutes parts: Liberté! Liberté! Vive la France Catholique! A bas les voleurs! Vive l'armée! Les fonctionpaires s'éloignent sous les huées de la foule, qui se précipite à l'intérieur de l'église pour aller constanter l'œuvre de dévantation légale, et assister à une première cérémonie d'expiration qui a été fort émouvante.

A l'église Saint-François d'Assies

Les paries harrhanties ante des trensress en fer.

Le profession de 16. le curé. — Le familie discouré-baselle rescullage la proportié de l'estate. — the grande d'remans d'apparent de la sortiele. — Violente bagarre. — A la sortie deux juunes gene sont arrités.

Le publicant Saint-Germain les treusses une servités.

ment aux sommations. A son tour, accompagné de M. Dreuille, il pisso l'impection de l'égisse, cherchant le point faible de la résistance. C'est derrière le sanctuaire, du côté de la neuvelle place, que l'attant auque pera donnée à la porte de la sacristie. Les ding appeurs du 5e génie se mettent samités à la besogne. Nortoge de l'égisse marque 9 heures 90 serves du passage il niveau de la voie ferrée, le long de la grand'route nationale. On y arrive suspassage il niveau de la voie ferrée, le long de la grand'route nationale. On y arrive les sapeurs à la besogne. Une petitu porte quist réselate. Le capitaine ne voie pas qu'est herce de la grand'route nationale. On y arrive despre. Le sapitaine ne voie pas qu'est herce de l'est entaigne de l'experiment de date de l'inventaire. Mais peu de temps après l'arrivée des soldats, ils vicaisent se presser par écretaire de rière les barrages, Le tessia ac case de retentir,

mans de l'édifice ent été appasses des af-

Las mande l'édifice ent été appasses des afaites pour acces mots : à l'élèver à caux qui atteur du Dir et au édite.

La la mande de general de grand de gran PHOTESTATION DE &L L'ARSE ARBORLD

CHAPELAIN

CHAPELAIN
L'église a été entièrement construite par la famille de
M'' V' François Masurol-denglez, qui en est « Monstur in Sam-Inspecteur,

J'avais era que la protestation que je vous avais adresses le 7 saire dermier, m'aurait évité cette seconde visite. Je me vois dans la penible nécessité de vous rappeter les conditions particulières où se trouve cette église.

visite. Je me vois dans la penible necessité de vous rappeler les conditions particulières où se trouve cette église.

» Fondée par la famille Masurel, sur un terrain lui appartenant, construité sans que l'État, ni le bepartenant, construité sans que l'État, ni le bepartenant, construité sans que l'État, ni le bepartenant, construité sans que l'État, ni le bepartenant de l'état de l'étatier par mens seuls » Cette église donnée à la commune » par nete passé devant notaire et enregiséré», n'à été ésencé qu'à la condition expasse de me servir qu'ant culte catholique, à peine de revenant de plein drois aux donateurs. Cette condition ne peut plus être observée, le gouvernement ne reconnissant plus atteu observée, le gouvernement ne reconnissant plus atteur de les membres de sette frantière, en partir par les parcissens. Voilà pourquoi les uns et les aubses en revenuisparens. Voilà pourquoi les uns et les aubses en revenuisparens la prappiété.

« que si, M l'Inspecteur, vous persiter à vouloir pénétrer dans cette église, sachez que vous ne pouvez compter en rien sur notre concours, ni sur le concours d'auxeun des parolesiens.

Quand M. le curé a terminé, Mme veuve Masurel déclare revendiquer dès ce moment la propriété de l'église. Dès lors, ajoute M. le curé, en s'adressant à l'agent des domaines, vous n'êtes point ici chez vous, votre besogne est mutile. M. Dreuilh déclare passer outre à cette décharation sur laquelle les tréunaux auront à statuer, et de suice consusance l'inventaire de l'église.

Un groupe de vantière par le partire de l'église.

et de suite commence l'inventaire de l'église.

Un groupe de vantanties jeurne filse. — Aux prises avec les gendarmes

Mais quand vient le moment d'ouvrir la porte de la sacristie placée dans le chœur, le groupe nombreux de femmes qui s'y trouve s'y eppose éaergiquement. Les gradarmes ont toutes les peines du monde à les repousser et n'arrivent à se frayer un passage qu'en jouant de la crosse. Puis M. le commissaire ayant desmé octre de refouler les fidèles dans l'église, une véritable lutte s'engage eutre les gendarmes et le groupe de femmes. Elles résistent désesspérément. On les entraîne avec peine. Pluseurs d'entre elles sont sur le point de désilisir. Cette bagarre ne dure pas moins d'un quart d'heure. Sans discontinuer les fidèles channent les cantiques e Nous voulons Dieu » et « Catholiques en avant » et poussent

les fidèles channent les cantiques o Nous voulons Dieu » et « Catholiques en avant » et poussent les cris de « A bas les francs-maçons, les vo-leurai » Les femmes refouèles s'écrient « Lâches, if faut être brutes pour frapper aisais des femmes ! » La porte de la sacristie a été complètement dé-molie à coups de hache. Avant de procéder à l'in-ventaire de cette safle, il fallut expulser par la force une douzaine de jeunes gens, faisant partie d la « Jeunesse Catholique », qui en défendaient l'entrée. A 10 heures 45 les opérations étaient ter-misées.

Une arrestation arbitraire

Au moment oh M. Prudhomme se retire par la Au moment en M. Prudhomme se retire par la nef centrale, au milieu d'une bousculade, une chaise tombe vis-à-vis de lui. Aussitôt, le magistrat désignant à un gendarme un jeune homme qui se trouve parmi les fidèles, le fait arrier. C'est un ouvrier de chez M. Tiberghien, rue de Paris, Florimond Montagne, 20 ans, demeurant au quartier de la Forgette. Le jeune homme demeure tout interdit de l'ordre qui vient d'être donné à son sujet, et se laisse emmener sans mot dire, déclarant qu'il n'a même point touché la chaise.

chaise.

Le départ des troupes. — Cris hestiles. — Une troleième arvestation

De nouveaux chants solvent le départ des fonctionnaires. A poine se sont ils éloignés de trente mètres, qu'un groupe de vingt houmes, visi-à-vis de l'estanimet A ma Comprojue, se mes à faire entendre à leur passage les cris des : «Hou! hou! Il n'en faut pas davantage pour émouvoir encore M. Prudhomme, commissaire, qui fait opérer une troisième arrestation parmi le groupe, celle de M. Charles Tiberghien, 25 ans, fils de M. Charles Tiberghien, industriel, rue de Lille. Ce dernier est en outre accusé d'avoir qualifié M. le commissaire de « cassecolle ».

Un salut de réparation

Un salut de réparation

Et tandis que les gendarmes emmènent vers Teurcoing leurs trois prisonniers, et que les troupes repreament la direction de Lille, de même qu'à Saint-Germain et avec le même enthousiasme, la foule, jusque la contenue par les barrages, se précipite à l'église, qui est bientôt bondée. Un salut de réparation y est chanté, au cours duquel M. le curé a adressé aux fiébles de chaleureux remertements. Il a terminé en rendant hommage aux qualités des deux personnes arrêtées. e Elles sent, dit-il, l'élite même de leur paroisse, et chacun les entoure ici d'estime et de sympathie. M. Florimond Montagne, venait d'être acclamd il y a quelques jours seulement par ses amis, préséront d'etudes de Saint-François. »
Il est oaze heures quand la foule se retire vivement émotionnée.

#### DANS LA RÉGION A RONCHIN

Vendredi matin, vers six heures, les 3 et 8 compa-guise du 6 chaeseurs à pied, une treateire de chaeseurs à cheval et un groupe de genduemes se dirigenient vers

Remilio.
L'église du Petit-Ronchin est avanitéé cernée par ces
troupes. Les nofelus purent former les fisinceux; il n'y
avait, en effet, personne aux environs.
M. Tablé Duffe, curé, vins aussiléé faire remarquer à M Pabbé Duffe, curé, vint amostéé faurs resurquer a M. Bavisé, sous-impressour de l'ouergistement de Azint-Jane-Cappulle, que l'église était une prepriété privée constraire surce les reule deniers des enthologies et sa fortune personnelle.

L'église ventant éleme, M. Guehanst, commissire de palice à Lille, fuit velumement les trais sourantions re-

Les espeurs de génie fercent alors is parte du grand pertail. partially. In the control of an abite arrivent prin du chœur, M. Palbé Defe lit me desergique perindiale. L'invention of declarice en quelque minutes et le départ du riventorieum e lion à 7 houses 20 mms aucun

A PROVIN, BAUVIN ET MANTAY

La recovera d'aurequistrement de Serlie, accumogné de deux contentaes, la sevent de ténains et excerts de tenains et excerts et en la ferait termé, les saidats ont l'ordre de le fracturer, cu qui est repidenseuls acciuné, non sons une denergique protestation de M. le Ouré.

Des cris de : « Au voleur! » accompagnent la sortié des inventorieurs qui ac rendent immédiatement aux églises de Bauvin et d'Hinstay où les prêtes sans aquilement enfoncées et où, sans autres incidents qu'une energique protestation de la part du curé, les inventaires pout effecturés.

A CANTELEU, ENNETIERES-EN-WEPPES ET. ESCOSECQUE

Dune one twois commance, l'inventaire a été fais, ven-desti matin, sons incidents aérieux. On a dis fracturel les portes des áglices.

DIMANO

L'INGIC

Il est ben fans lesquell
Jans-Cappel.
Il était he
troupe s'est
moment une
brait la me
truction deva
L'agent
laissa termin

laissa termine rent sortis, l'inventaire. C'est seuls so produisit Magniez, du gendarme de cantonnier Viqui no préser résistance. Quant à M. Saint-Omer. vient d'être

en attendard
guerre du f

Il a quitté
dredi, accom
chetti et est
Il a été re
Pachon, du
à la prison
M. le capi Lille en fiac Sorti du fagé de 43 ar habite depui Très dur I

taine.

• Plutôt pe il se préocce mes de sa e telligent, et taine Magn

> DANS sant la gri Foncé une les soldats

séance tena La résistance Charge de Violente Mende

et des enfan corps. Il a f puisse être f Quatre arr trages, coupi Les manif

LE CONGRES Les discours

Lyon, 23 m Libérale a te sous la prési qui a pronon « On nous a nutre chose que et de la prouvé et nous ques positives M. Souriac

tribune bre de vœux dont voici le

w Ou'il soft though a found a journa aux citoyem d' o Que la déc the mendée en la cité de la manide privé, en de tries d'estable la manide privé, en de tries d'espaniantion celle de l'action des en la cité de la cité de

tation des esta

An séance a
Pendant l'a
Pécervée aux e
M. Xavier
jut pris la p
pur l'action de
leyer, pour
phuvelles form
des périls qui
Les deux or

A LA E

Paris, 23 m grès républica heures et den la premi